

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DOUAI - 5952 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/10/2025 - 5096 - 2011 B 00217 - 531 274 579 - 59 RECUP

F2510/16566 2011 B00217 17 OCT. 2025

SAS 59 RECUP

D 25/5036

Exercice clos le 31/12/2024

Bilan Actif

		31/12/2024			30/09/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	486 457	284 599	201 858	289 792
	Autres immobilisations corporelles	712 506	512 983	199 523	242 393
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	6 000		6 000	6 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	100		100	100
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 020		1 020	1 020
TOTAL (II)		1 216 083	797 582	418 501	549 305
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	123 170		123 170	129 850
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	201 384		201 384	97 586
	Autres créances	64 280		64 280	15 983
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	256 413		256 413	465 166
	Charges constatées d'avance	775		775	8 769
	TOTAL (III)	646 021		646 021	717 354
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 862 104	797 582	1 064 522	1 266 659

(1) dont droit au bail

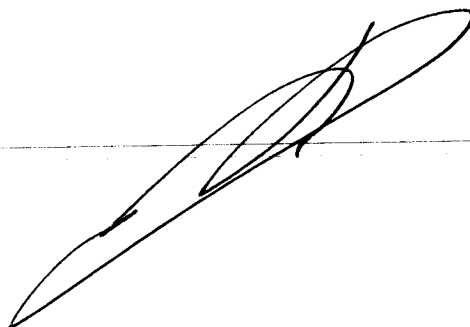
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	30/09/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	414 870	414 870
	Report à nouveau	20 408	
	Résultat de l'exercice	154 127	20 408
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	598 205	444 078
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
DETTES (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 056	136 071
	Emprunts et dettes financières divers (3)	243 674	340 416
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES (1)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 217	102 011
	Dettes fiscales et sociales	98 253	216 036
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	992	
	Autres dettes	31 125	28 047
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	466 317	822 581
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 064 522	1 266 659
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		154 126,91	20 407,51
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		466 317	774 459
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

ANNEXE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the 'ANNEXE' header.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 064 522 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 4 887 360 euros** et un total **charges de 4 733 233 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 154 127 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **15 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	10 000					10 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000					10 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	472 957		13 500			486 457
	Instal., agencement, aménagement divers	509 254		5 301			514 555
	Matériel de transport	136 500		50 575		800	186 275
	Matériel de bureau, mobilier	9 982		2 521		827	11 676
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	6 000					6 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 134 693		71 897		1 627	1 204 963
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	100					100
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 020					1 020
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 120					1 120
TOTAL		1 145 813		71 897		1 627	1 216 083

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	183 164	101 434		284 599
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	306 337	61 200		367 538
	Matériel de transport	97 024	38 257		135 282
	Matériel de bureau, mobilier	9 982	182		10 164
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	596 508	201 074		797 582
TOTAL		596 508	201 074		797 582

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENIBLE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 020		1 020
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	201 384	201 384	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	63 238	63 238	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 042	1 042	
	Charges constatées d'avances	775	775	
TOTAL DES CREANCES		267 459	266 439	1 020
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	34 056	34 056		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	58 217	58 217		
	Personnel et comptes rattachés	16 118	16 118		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 866	23 866		
	Impôts sur les bénéfices	42 837	42 837		
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 400	13 400		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 033	2 033		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	992	992		
	Groupe et associés (2)	243 674	243 674		
	Autres dettes	31 125	31 125		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	466 317	466 317		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		102 106			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		243 674			

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	30/09/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances		311	(311)	100,0
TOTAL		311	(311)	100,0

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	30/09/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 310	98 836	(47 526)	-48,09
Dettes fiscales et sociales	7 703	158 771	(151 068)	-95,15
Dettes fournisseurs d'immobilisation	992		992	
Autres dettes	31 125	28 047	3 078	10,97
TOTAL	91 130	285 654	(194 524)	-68,10

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	30/09/2023	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	775	8 769	(7 995) -91,16
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	775	8 769	(7 995) -91,16

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2024	30/09/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				



Jean-Noël VERFAILLIE

Maire de Marly
Vice-président de Valenciennes Métropole
Conseiller départemental du Nord

Marly, le 04/07/2025

ATTESTATION D'ATTRIBUTION D'UN NUMERO DE VOIRIE

Je soussigné, Jean-Noël VERFAILLIE, Maire de la ville de Marly, atteste que ;

Suite à l'attribution d'un numéro de voirie effectuée par arrêté municipal en date du 26 juin 2025, la parcelle A 2974, supportant un local d'activité, porte désormais le numéro 8.

L'adresse complète est :

8 Coron Croix, 59 770 MARLY

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

Jean-Noël VERFAILLIE

59 RECUP

**Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 12 rue de Bellevue, 59730 BRIASTRE
531 274 579 RCS DOUAI**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 154 126,91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	154 126,91 euros
------------------------	------------------

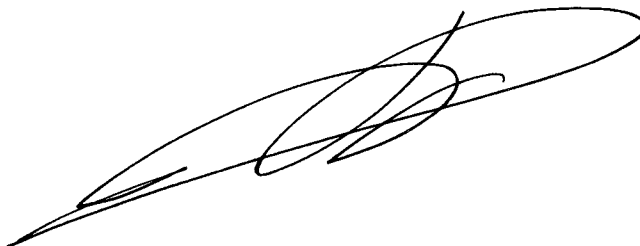
A titre de dividendes	154 126,91 euros
-----------------------	------------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social au cours du mois de juillet 2025.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Eddy CREPIN



59 RECUP

**Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 12 rue de Bellevue, 59730 BRIASTRE
531 274 579 RCS DOUAI**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq,

Le 27 juin,

A 18 heures,

Les associés de la Société 59 RECUP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eddy CREPIN, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 800 actions sur les 800 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 154 126,91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	154 126,91 euros
------------------------	------------------

A titre de dividendes	154 126,91 euros
-----------------------	------------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social au cours du mois de juillet 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

~~De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.~~

Le Président
Eddy CREPIN

